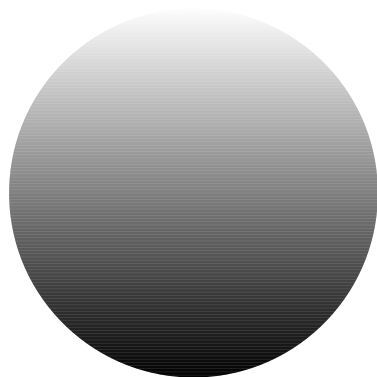


JUSTICE

Après les attentats
du 11 septembre

Le déséquilibre de la terreur



Science et justice
**Pourquoi la Justice doit arrêter
les expertises vocales**

Le médecin en garde à vue

**Faux examens techniques,
vrais actes coercitifs**

Le débat
parlementaire sur la loi
sécurité quotidienne
« Parlement Trade Center »

Déclaration du MIB
à propos du procès de
Versailles
**« Nous sommes tous
Youssef ! »**

« Justice pour tous »

Valse hésitation
pour une réforme
du droit de la famille

L'Etat vénal

Abonnement un an - 5 numéros

220 F (voie normale)

260 F (voie aérienne)

Chèques ou virement à l'ordre de :

JUSTICE, Syndicat de la magistrature

BP 155 - 75523 Paris CEDEX 11

Directeur de la publication :

Evelyne Sire-Marin

Rédacteur en chef :

Pierre Jacquin

Comité de rédaction :

Eric Alt, Jean-Claude Bouvier,

Anne Crenier, Albert Lévy,

Sonia Lumbroso, Alain Vogelweith

Dessins :

Jean-Claude Bouvier

Rédaction :

BP 155 - 75523 Paris Cedex 11

Tél. : 01 48 05 47 88

Fax : 01 47 00 16 05

E-mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr

syndicat-magistrature.org

N° Commission paritaire : 1567 D 73

Diffusé par : Diffusion populaire

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél. : 01 40 24 21 31

Impression : ISI

68-70, rue des Pyrénées

75020 Paris



Sommaire

- *Après les attentats du 11 septembre*
Le déséquilibre de la terreur 1

Guerre ou opération de police mondiale, le conflit né des attentats du 11 septembre met en cause le côté universel des valeurs démocratiques qui assurent l'ossature du droit international mais sont porteuses d'un modèle de développement qui entraîne la domination du plus fort. Le conflit pourra-t-il donc être résolu autrement qu'en faisant en sorte que ces valeurs recèlent aussi une communauté d'intérêts de tous les peuples du monde ?

- *La science et la justice* 3

... Un colloque organisé par le SM, fin novembre, doit se pencher sur la question du rôle et de la place des experts qu'entraîne la présence croissante de la science et des techniques dans les pratiques judiciaires : compétence des autorités d'inscription puis de désignation ; risque de voir le juge abdiquer sa responsabilité en s'en remettant aux conclusions du sachant qu'il aura lui-même choisi...

Il est une autre question, préalable, que Justice aborde aujourd'hui : tout peut-il être objet d'expertise et qui le détermine ? C'est le problème de la reconnaissance vocale, totalement contestée par la communauté scientifique et pourtant reconnue par nombre de magistrats et de structures policières ou de gendarmerie...

Pourquoi la Justice doit arrêter les expertises vocales..... 3

... Une dérive inquiétante 9

Le médecin en garde à vue 12

Enquête préliminaire... Faux examens techniques, vrais actes coercitifs 16

- *A propos du procès de Versailles* 19

Déclaration du MIB : « Nous sommes tous Youssef ! » 19

Cette déclaration du Mib, du 2 octobre dernier, a été publiée dans son journal, l'Echo des cités, à l'issue du procès de Versailles qui a vu l'acquiescement du policier Pascal Hiblot.

... Déjà, dans les années cinquante, Jacques Ellul... 21

■ **Le débat parlementaire sur la loi « sécurité quotidienne » : Parlement Trade Center22**

Les débats parlementaires, lors du vote de la loi sécurité quotidienne, ont vu une accumulation, sans doute jamais égalée dans la vie politique française, de propos de café du Commerce, d'amalgames purement démagogiques, de statistiques aussi invérifiables qu'alarmistes, de ragots d'élus promus au rang de témoignages vécus. A lire ce fatras salmigondique, on ne peut que se demander si l'insécurité n'est pas finalement un paravent commode pour tous les manieurs de gros bâton et autres amateurs d'ordre moral qui peuvent laisser, là, libre cours à leurs conceptions autoritaires de la vie sociale.

■ **Justice pour tous : Entretien entre Jean-Pierre Mignard et Alain Vogelweith.25**

A l'origine du livre Justice pour tous, une idée à la fois simple et ambitieuse : proposer à un large public une photographie des sujets à l'étude dans le laboratoire d'idées du SM ; soumettre et confronter ces idées à l'opinion d'universitaires, de personnalités politiques, de juristes... ; enfin disposer d'un outil pour instiller dans le débat démocratique des questions trop souvent éludées.

■ **Valse hésitation pour une réforme du droit de la famille30**

La famille n'a jamais été un terrain de prédilection de la gauche. La réforme du droit de la famille, annoncée par Ségolène Royal devant le Sénat en avril 1998, et actuellement en chantier, s'annonçait pourtant bien...

■ **L'Etat vénal : entretien avec Yves Lemoine. ...33**

Dans son dernier ouvrage¹, Yves Lemoine démonte les mécanismes stratégiques et économiques d'acquisition des hauts postes de pouvoir, aux XVI^e et XVII^e siècles. Il montre comment certains savent tirer profit de la vénalité des charges et de l'appartenance à des réseaux pour entrer dans la dynamique du capitalisme. Le droit et la justice évoluent dans ce cadre, et consolident de nouveaux rapports de forces. Certaines de ces logiques demeurent-elles encore aujourd'hui ?

(1) (magistrat, membre de la commission d'histoire du Collège de France.)

■ **A propos de Révélation\$ 36**

Paru début mars 2001, la publication de Révélation\$ de Denis Robert et Ernest Backes, et la diffusion du documentaire « les dissimulateurs » sur Canal+ suscitaient une polémique, un article fielleux dans le Monde, et une flambée des ventes (30 000 exemplaires vendus, dont 8 000 à l'export.)



EXTRAITS D'UNE PLANCHE DESSINÉE, DE JEAN-CLAUDE BOUVIER...

